



cablift

Guide d'utilisation pour les produits suivants

N° d'article	Dénomination	Type
8914390	cablift	1000/LR75
8914595	cablift	1000/LR50
8914615	cablift	1000/BR80
8914395	cablift	1500/LR75
8914600	cablift	1500/LR50
8914620	cablift	1500/BR80
8915025	cablift	1500/LR75
8915050	cablift	1500/LR50
8915040	cablift	1750/LR75
8915095	cablift	1750/LR50
8915085	cablift	1750/LR75
8914900	cablift	1750/LR50

Edition: 2007/01

Droits d'auteur

Cette documentation ainsi que sa traduction sont la propriété de cab Produkttechnik GmbH & Co KG.

Tout usage, représentation, reproduction ou traduction de ce manuel, intégral ou partiel à d'autres fins que celles initialement prévues, principalement pour l'acquisition de pièces détachées pour un matériel vendu par cab, nécessite au préalable une autorisation écrite de cab.

Rédaction:

Pour vos questions ou suggestions veuillez-vous adresser à cab-technologies.

Actualité:

Par l'évolution permanente, des différences peuvent survenir entre la documentation et le matériel.

La version actuelle est disponible sur www.cabgmbh.com.

Conditions générales:

Les livraisons et prestations sont soumises aux «Conditions Générales de Vente» de cab.

Sommaire

1. Introduction	
1.1 Observations	3
1.2 Utilisations spécifiques	3
1.3 Consignes de sécurité	3
1.4 Recyclage	3
2. Installation	
2.1 Spécifications	4
2.2 Matériel livré	5
2.3 Vérification du cablift	5
3. Utilisation	
3.1 Mise en service.	6
3.2 Commande	6-7
3.3 Maintenance	8
3.4 Remplacement de la batterie.	8
3.5 Données techniques	9
4. Instructions de réglage et de mise en fonction	
4.1 Réglage des positions de références	10
4.2 Réglage des curseurs	10
4.3 Mode «Service»	11
4.4 Résolutions de problèmes et conseils	12
4.5 Changement de plate-forme	12
4.6 Batterie interchangeable	12
5. Déclaration de conformité	13
6. Notification importante de garantie et de maintenance du cablift	14
7. Pièces détachées	15
7.1 Liste des pièces détachées	20

France

cab technologies s.a.r.l.
B.P. 50020
Z.A. Nord du Val de Moder
F-67350 Niedermodern
Téléphone +33 388 722 501
www.cab-technologies.fr
info@cab-technologies.fr

Allemagne

cab Produkttechnik
GmbH & Co KG
Postfach 1904
D-76007 Karlsruhe
Wilhelm-Schickard-Str. 14
D-76131 Karlsruhe
Telefon +49 721 6626-0
Telefax +49 721 6626-249
www.cabgmbh.com
info@cabgmbh.com

USA

cab Technology Inc.
90 Progress Avenue Unit #2
Tyngsboro MA, 01879
Phone +1 978 649 0293
www.cabtechn.com
info@cabtechn.com

Asie 亞洲分公司

希愛比科技股份有限公司
cab Technology Co, Ltd.
台灣台北縣板橋市
民生路一段33號十九樓之一
19F-1, No. 33, Sec. 1,
Min Sheng Road
Panchiao 220,
Taipei, Taiwan, R.O.C.
電話 Phone +886 2 2950 9185
網址 www.cabasia.net
詢問 cabasia@cabgmbh.com

D'autres adresses de représentations cab sont disponibles sur simple demande.

1 Introduction

1.1 Observations

Des informations et précautions sont indiqués dans cette documentation grâce aux signes suivants:

Danger		Danger! Vous met en garde d'un danger grave et imminent pour votre santé ou votre vie.
Attention		Attention! Vous prévient d'une situation dangereuse pouvant entraîner des dommages corporels ou matériels.
Précautions		Retient votre attention à de possibles dangers, dommages matériels ou qualitatifs.
Information		Vous conseille. Vous facilite le travail ou vous guide à travers les étapes importantes.
Environnement		Conseils environnementaux.
Directives	►	Vous donne la marche à suivre.
Renvoi italique		Renvoi vers un autre document.
Renvoi	▷	Renvoi vers un chapitre, une position, un n° d'image ou de document.
Option	*	Accessoires, périphériques, matériels optionnels.

1.2 Utilisations spécifiques

- Ce matériel est élaboré d'après les derniers critères technologiques et les règles de sécurité actuelles. Cependant suite à son utilisation, des dysfonctionnements peuvent survenir, présentant des dangers pour l'utilisateur, son entourage, et causer des dommages au matériel ou à d'autres objets se situant à proximité.
- L'appareil ne doit être utilisé qu'en parfait état de fonctionnement et ceci en parfaite connaissance des règles de sécurité et d'instructions d'emploi.
- L'appareil est exclusivement réservé au levage et transport de charge. Une utilisation autre que celle prévue est à proscrire. Le fabricant, ainsi que le revendeur décline toute responsabilité en cas d'incident dû à une telle utilisation. L'utilisateur sera tenu seul responsable.
- Pour un emploi correct, le suivi de la notice d'utilisation ainsi que les conseils d'entretien et de révision sont primordiaux.

1.3 Consignes de sécurité

- Lisez attentivement le guide d'utilisation du cablift avant sa mise en service !
- Ne pas utiliser le cablift pour des applications pour lesquelles il n'est pas conçu !
- Le cablift ne s'emploie que sur des sols lisses et plans.
- Lors de l'utilisation du cablift, le port de chaussures de sécurité est obligatoire !
- Ne pas utiliser le cablift pour le transport de personnes !
- Attention aux irrégularités des sols, aux passages des seuils, des dénivelés ou sur des câbles et tuyaux !
- Prière d'enclencher la pédale de frein parking à chaque opération de chargement et de déchargement !
- S'assurer que la plate-forme est en bon état et qu'elle est correctement fixée à l'axe de levage !
- Avant toute opération de chargement, s'assurer que le poids et les dimensions de la marchandise à transporter ne dépassent pas les capacités maximales de la plate-forme !
- Avant toute opération de chargement, s'assurer que le poids de la marchandise à transporter et le poids de la plate-forme ne dépassent pas la capacité maximale du cablift !
- Ne pas se placer sous la charge levée et s'assurer qu'aucune autre personne ne se trouve dans la zone de chargement !
- Recharger la batterie aussi souvent que possible !
- Ne pas ouvrir l'appareil lors d'opérations de chargement !
- Ne pas nettoyer le cablift avec un appareil à haute pression ou autre !

le cablift répond au degrés de protection 41 (protection de l'appareillage électrique contre l'humidité).



Danger!

Danger de mort par électrocution!

► **Ne pas ouvrir le capot de l'appareil.**

1.4 Recyclage



Le matériel est composé de matériaux de qualité et recyclables qui devraient subir une revalorisation. De part sa modularité de conception, il est très facile de décomposer le cablift afin de procéder au tri.

► A déposer séparés des autres déchets à un lieu prévu à cet effet.

La carte électronique de l'appareil est équipée d'une pile au lithium.

► Cette dernière est également à déposer à un endroit spécifique de recyclage.

2 Installation

2.1 Spécifications

- Le cablift est un chariot de levage et de transport léger pour des charges jusqu'à 110 kg.
Grâce à ses quatre roues pivotantes, le cablift est d'une extrême maniabilité dans les endroits restreints.
Le châssis abaissé des variantes LR50 et BR80 lui permet de passer sous les palettes, les armoires ou les rayons.
- Le blocage des roues directionnelles arrières évite la déviation dans les endroits inclinés.
Un frein de parking assure le chargement et le déchargement du cablift.
Un arbre de précision ainsi qu'un moteur à courant continu assurent un levage et un abaissement régulier.
Une tringle à brosse protège l'arbre de l'encrassement.
- cab vous propose des supports pour vos différentes utilisations.
Nous réalisons des plates-formes et supports spécifiques sur demande.

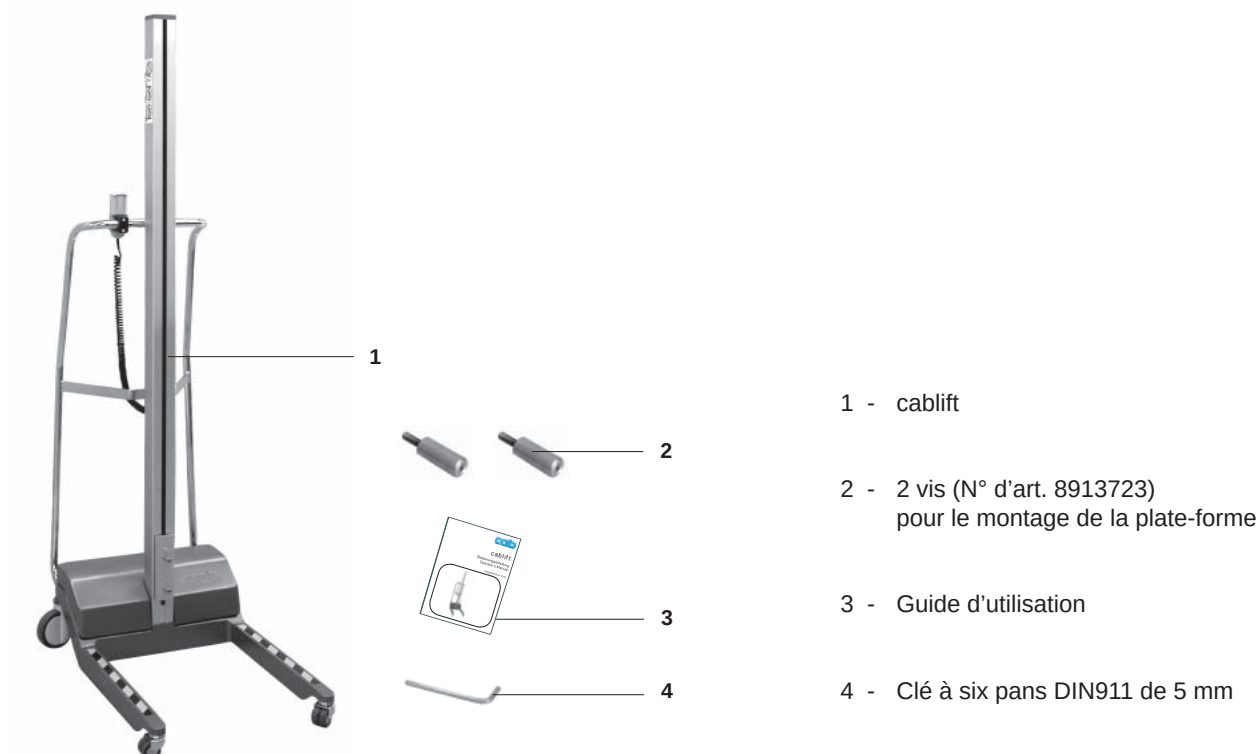
Les différents types de cablift

Type	N° d'article	Charge max.	Hauteur de levage en mm	Roues avant pivot. LR Ø en mm	Roues avant fixes BR Ø en mm	Poids à vide en kg
cablift 1000/LR75	8914390	110	1000	75	-	42
cablift 1000/LR50	8914595	110	1000	50	-	42
cablift 1000/BR80	8914615	110	1000	-	80	42
cablift 1500/LR75	8914395	110	1500	75	-	46
cablift 1500/LR50	8914600	110	1500	50	-	46
cablift 1500/BR80	8914620	110	1500	-	80	46
cablift 1500/LR75	8915025	110	1240	75	-	48
cablift 1500/LR50	8915050	110	1240	50	-	48
cablift 1750/LR75	8915040	110	1490	75	-	49
cablift 1750/LR50	8915095	110	1490	50	-	49
cablift 1750/LR75	8915085	110	1750	75	-	49
cablift 1750/LR50	8914900	110	1750	50	-	49
cablift						

2 Installation

2.2 Matériel livré

i Conserver absolument l'emballage d'origine pour tout transport ultérieur de l'appareil!



2.3 Vérification du cablift

- La vérification du cablift est soumise aux réglementations prévues par l'arrêté du 1er mars 2004 (entrée en vigueur le 31 mars 2005) qui assujétit les équipements de travail utilisés pour le levage de charges à des vérifications générales périodiques ainsi que lors de :
 - la première mise en service,
 - la mise en service après toute opération de démontage et remontage ou modification susceptible de mettre en cause la sécurité

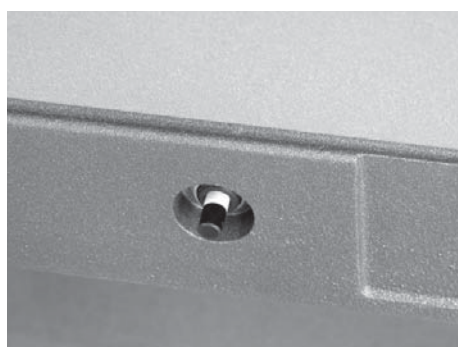
Ces contrôles sont à la charge et sous l'entière responsabilité du chef d'établissement dans lequel cet équipement de travail est mis en service ou utilisé. Il incombe également au chef de l'établissement utilisateur, la responsabilité de :

- mandater la personne / société chargée de la maintenance et de la vérification de l'appareil,
- mettre à la disposition de cette personne entre autres les documents nécessaires (tels que le présent guide de montage et d'utilisation, la déclaration de conformité, les rapports des vérifications précédentes ainsi que le carnet de maintenance de l'appareil).
- Vérification avant la première mise en service:**
 - contrôle de l'aspect et des fonctions du cablift afin de s'assurer de la solidité des éléments constitutifs (notamment des freins, dispositifs de contrôle de descente des charges, limiteurs de course et de mouvement) et de la stabilité de l'appareil afin qu'il ne présente aucun danger et également afin de s'assurer qu'il n'a pas été endommagé lors d'un transport impropre.
- Vérifications générales périodiques (6 mois):**
 - contrôle de l'aspect et tests des fonctions de l'appareil et de ses composants en vue de dépister d'éventuelles détériorations, l'usure, la corrosion ou tous autres changements intervenus ainsi que de contrôler l'intégrité et le bon fonctionnement de l'appareil et de ses dispositifs de sécurité.
- Carnet de maintenance:**
 - l'arrêté du 2 mars 2004 applicable à partir du 1er avril 2005 impose l'existence d'un carnet de maintenance tenu à jour pour chaque appareil de levage. Ce carnet de maintenance ne doit pas être confondu avec le registre de sécurité prévu à l'art. L.620-6 du code du travail.

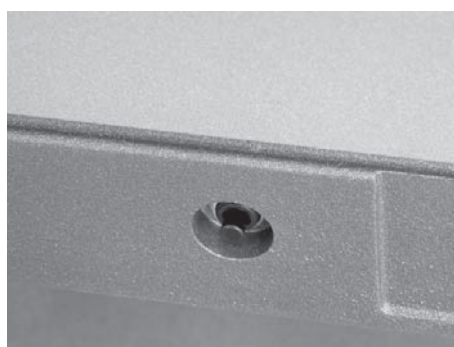
3 Utilisation

3.1 Mise en service

- Le bouton de mise en marche (1) du cablift se situe à l'arrière du châssis. Il a également la fonction de disjoncteur thermique et interrompt la tension de la batterie 24V.
- Fixer la plate-forme au cablift.
Vous trouverez les instructions au chapitre «changement de plate-forme».
- Mettre le cablift en marche.
- Vérifier la capacité de la charge du cablift (voir chapitre «commande»).
- Exécuter un test de fonction en déplaçant la plate-forme en haut et bas de course (voir chapitre «commande»).



Position «ARRET»



Position «MARCHE»

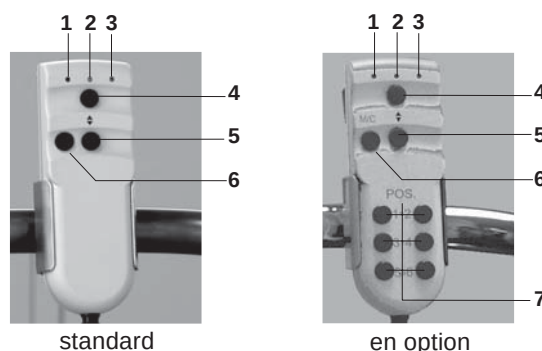
3.2 Commande

- La commande est placée sur la poignée de guidage. Amovible, elle est munie de trois voyants qui contrôlent l'état de charge de la batterie, et de trois ou neuf touches (suivant l'option choisie) ▲ (4) pour monter et ▼ (5) pour descendre la charge. La touche (6) sert à programmer les positions d'arrêts.

i Pour éviter toute erreur de manipulation, il est recommandé de tenir la commande les voyants toujours orientés vers le haut.

- Le cablift est utilisé avec une vitesse de déplacement préréglée:

- une pression **légère** sur les touches (4) ou (5) déplace la plate-forme sans s'arrêter sur les positions programmées.
- une pression **forte** sur les touches (4) ou (5) déplace la plate-forme sur la prochaine position d'arrêt programmée.



Programmation des positions d'arrêts (commande standard)

- Déplacer la charge à l'aide des touches (4) ou (5) sur la position d'arrêt choisie. Appuyer la touche de programmation (6) pendant 2-3 secondes (jusqu'à l'allumage du voyant jaune) puis relacher. Un signal acoustique confirme l'opération. 10 positions d'arrêts maximum peuvent être programmées. Pour effacer toutes les positions programmées, il suffit d'exercer une pression de 5 secondes sur la touche (6).

Programmation des positions d'arrêts sur la commande à 9 touches (en option)

- par une pression prolongée sur la touche de programmation (6) et une des 6 touches de position (7), la commande se met en mode de programmation. Le voyant jaune et un court signal sonore confirme la réussite de l'opération. La position actuelle est donc programmée ou effacée sur la touche choisie. La programmation ne peut s'effectuer que si aucune programmation préalable n'était attribuée à cette touche. L'effacement d'une programmation ne peut s'effectuer que si une position était attribuée à la touche. L'effacement total des programmations s'obtient en appuyant simultanément et pendant une durée de plus de 5 secondes sur la touche (6) et une des 6 touches de position (7). Après la programmation des touches, l'utilisateur pourra d'après son choix, atteindre et s'arrêter sur les différentes positions. Le déplacement du chariot se fait vers le bas ou le haut à partir de la position actuelle. La pression sur une des touches déclenche le déplacement direct sur la position choisie. Le mouvement s'arrête dès qu'on relâche la touche.

3 Utilisation

- Avant toute utilisation, contrôler l'état de charge des batteries :

voyant VERT (3) - Autonomie totale
 voyant JAUNE (2) - Autonomie moyenne
 voyant ROUGE (1) - Batteries déchargées

Le voyant correspondant à l'état de charge actuel clignote lorsque le cablift est au repos. Lors d'opérations de levage ou d'abaissement de charges, le voyant reste allumé.

- i** Si le voyant rouge reste allumé, un cycle complet de recharge de la batterie est nécessaire. Le cablift doit être relié à une prise de courant. (voir chapitre maintenance)! Une **montée** de la plate-forme n'est plus possible dès lors que la charge de la batterie est trop faible et provoque de ce fait une coupure de sécurité. **Une charge de la batterie s'impose.**

Frein de parking:

Le cablift est équipé d'une pédale de frein (1).



1

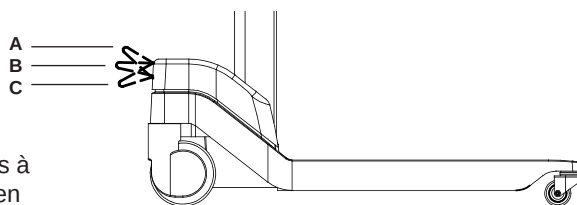
- i** Lors du chargement ou déchargement, pensez toujours à actionner le frein de parking en poussant le levier ((1)) en position basse.

- Contrôle de la position de la pédale (1) :

Position haute (A) - le cablift peut être déplacé et guidé à l'aide des roues avant.

Position médiane (B) - le cablift peut être guidé et déplacé.

Position basse (C) - le cablift ne peut être déplacé.



Coupure de sécurité

Une coupure de sécurité accompagnée d'un signal sonore est engendrée dans les cas de mauvaise utilisation ou de dysfonctionnement suivants:

Etat	Signal d'erreur	Solution
Elever contre un obstacle / surcharge	par pression sur la touche ▲ le voyant rouge et celui de la situation actuelle de charge de batterie clignote alternativement; le chariot ne s'élève plus	Déplacer le chariot par pression sur la touche ▼; déplacer également le cablift de la zone de l'obstacle ou diminuer la charge
Charge en position basse / repose sur un obstacle	par pression sur la touche ▲ le voyant rouge et celui de la situation actuelle de charge de batterie clignote alternativement; le chariot ne descend plus	Soulever le chariot par pression sur la touche ▲ ; déplacer également le cablift de la zone de l'obstacle

Dans le cas d'un incident grave (court-circuit dans l'électronique ou le moteur) une coupure immédiate du cablift se produit grâce au fusible automatique de l'interrupteur (1).

Dans ce cas essayez de remettre le cablift sous tension.

S'il se produit une nouvelle coupure, prévenez le service technique.

- i** Il faut absolument éviter un déchargement total de la batterie! Dans le cas d'une inutilisation prolongée, éteindre le cablift à l'aide du bouton (1).



1

3 Utilisation

3.3 Maintenance

Il est conseillé de vérifier l'état de charge de la batterie régulièrement au minimum tous les 30 jours.



Pensez à recharger la batterie quotidiennement à la fin du travail pour permettre au cablift d'être au maximum de sa performance le lendemain. Une surcharge n'est pas possible.

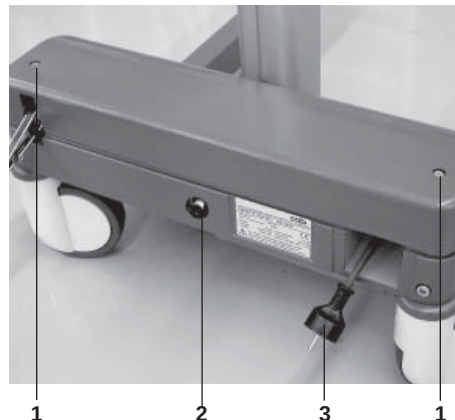
Recharge de la batterie

- Raccorder le cablift au secteur grâce au cordon d'alimentation à ré-enroulement automatique (3)
- Mettre le cablift en route en appuyant sur le bouton (2).
- Les voyants rouge, jaune, et vert clignotent durant toute l'opération de recharge.

Ne pas ouvrir l'appareil durant l'opération de recharge !

- L'opération de charge terminée, le voyant vert clignote.
 - Débrancher le cablift du secteur.
- Le cordon s'enroule automatiquement.

Lors de la charge, le bouton (2) doit être en position «ON» !



Veiller à ce que le cordon d'alimentation se réenroule lentement et régulièrement. Un réenroulement trop brutal pourrait endommager le câble.

3.4 Remplacement de la batterie (N° d'art. 8914917)



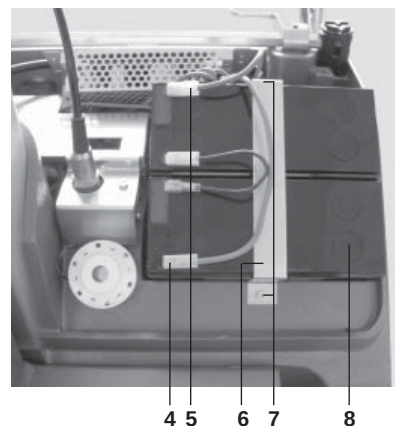
Danger !

Danger de mort par électrocution !

► **Débrancher le cordon d'alimentation (3) avant d'ouvrir le couvercle !**

- Eteindre le cablift en mettant le bouton (2) sur «OFF».
- Desserrer les deux vis (1) et ôter le couvercle du châssis. Utiliser pour cela la clé à six pans de 5 mm livrée avec l'appareil.
- Desserrer les deux vis (7) et ôter la plaque de protection (6).
- Déconnecter d'abord la cosse 4 (-) puis ensuite la cosse 5 (+).
- Retirer la batterie (8).
- Insérer la nouvelle batterie et replacer la plaque de protection.
- Reconnecter d'abord la cosse 5 (+ / câble rouge) puis ensuite la cosse 4 (- / câble noir) à leurs bornes respectives.
- Replacer le couvercle.
- Recycler la batterie usagée.

Nous préconisons un cycle complet de recharge après un changement de batterie, en branchant le cablift sur une prise de courant.



Suite à la réglementation en vigueur en France, les batteries hors d'usage sont à déposer pour recyclage dans les endroits prévus à cet effet ou à renvoyer au fournisseur.

Au cas où la batterie ne serait pas intégralement déchargée lors du recyclage, les précautions nécessaires sont à prendre afin d'éviter un court-circuit.

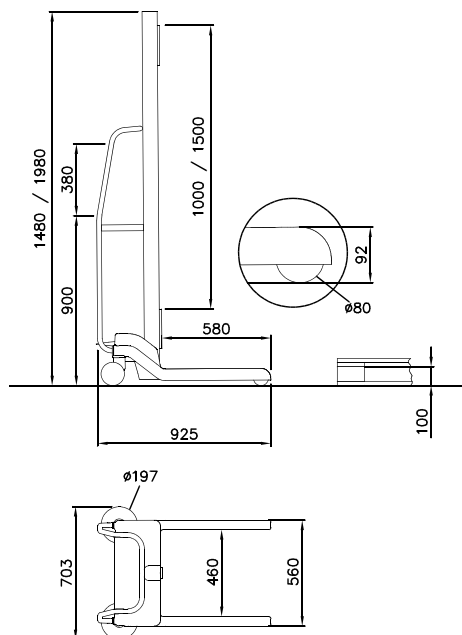
Lors du recyclage complet du cablift, la batterie doit obligatoirement être désolidarisée du reste du matériel.

3 Utilisation

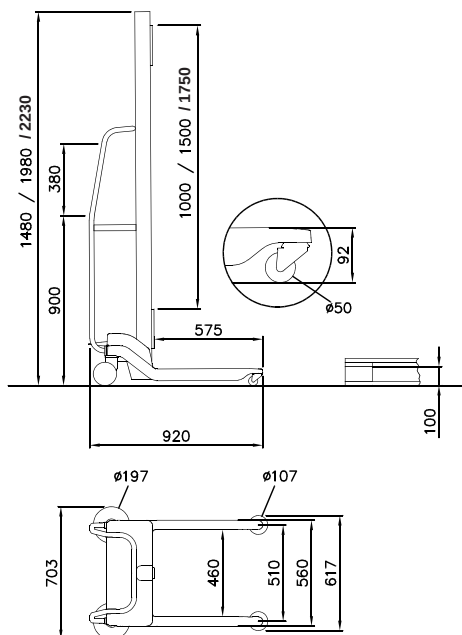
3.5 Données techniques

Capacité de levage ou suivant commande spécifique	110 kg maximum. réglé sur : 90 kg, 65 kg, 45 kg
Charge utile	charge totale moins poids de la plate-forme
Poids à vide	de 42 à 49 kg
Distance de déplacement	suivant tableau page 4
Vitesse de déplacement ou suivant commande spécifique	réglée avec 40 kg de charge : 100 mm/s; 80 mm/s; 60 mm/s; 40 mm/s
Durée de mise sous tension	30% en charge totale
Hauteur de passage au sol	118 mm avec roues avant directionnelles de 75 mm 92 mm avec roues avant directionnelles pivotantes de 50 mm 92 mm avec roues avant fixes de 80 mm
Coupure de sécurité avec signal sonore	en cas de surcharge ou de retenue, en descente ou en butée haute ou basse
Tension de charge	85 - 264 V / 50 - 60 Hz
Longueur du câble d'alimentation	5 m sur enrouleur automatique
Batterie	sèche, sans entretien, 7,2 Ah 24 V 100 opérations de montée/descente sur 1 m pour une charge de 70 kg
Indication du niveau de charge	3 voyants (vert / jaune / rouge)
ESD	norme VDE DIN EN 61340
Isolement de surface	10^4 à 10^9 Ohm
Température d'utilisation	+5 à +40 °C
Température de stockage	-15 à +50 °C max. pendant 30 jours sans charge à 90% de charge restante
Humidité atmosphérique	30 à 95% sans condensation
Sécurité	CE, 98/37/EG, 73/23/EWG, 89/336/EWG
Degré de protection	IP 41

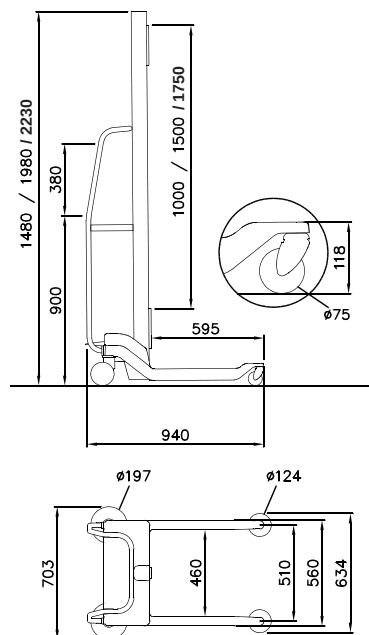
cablift avec roues fixes BR80



cablift avec roues directionnelles LR50



cablift avec roues directionnelles LR80



**Conditions à respecter:**

Les réglages ne doivent être exécutés que par des personnes autorisées et formées pour ces opérations, certains réglages relèvent de la sécurité !

Ne pas porter d'objets métalliques (anneaux, piercings, outils) dans ou sur les mains, il peut y avoir des risques de graves brûlures!

Vérifier la charge, un niveau de charge minimum avec voyant vert ou jaune est requis, si ceci n'était pas le cas une recharge de la batterie serait nécessaire.

Le curseur n°1 positionné sur ON, le déplacement de la charge est limité à une vitesse de 40 et 60 mm/sec. et un poids maximum de 50 kg.

Attributs des touches:

Les touches de montée (4) et de descente (5) sont munies de deux positions de pression (1 et 2).

La touche latérale de programmation ne possède qu'une seule position de pression.

Débrancher l'appareil du secteur avant toute intervention, tous les réglages sont effectués couvercle déposé.

4.1 Réglage des positions de référence

Les positions de références sont à régler en fonction de la longueur du mât et de la plate-forme de chargement.

Attention: tous les réglages et positions d'arrêt préalablement programmés sont effacés!

Déplacer le curseur n° 1 en position **ON**.

Opérer une descente avec la plate-forme montée et vide en alternant les pressions légère (1) et forte (2) sur la touche jusqu'à la position la plus basse signalée par un signal sonore d'erreur.

A l'aide de touche de montée et en pression légère (1), sortir de la position d'erreur (arrêt automatique). En fonction de l'utilisation et de la nature de la plate-forme, éviter le cas échéant une butée basse par correction de hauteur.

Programmer la position par une pression de 2 sec. sur la touche latérale (6).

Sans plate-forme, le chariot s'arrête directement sur l'arrêt automatique ou sur la position préalablement programmée de l'extrémité haute ou basse de ce dernier par rapport à la surface de stationnement.

Remonter le chariot à la position la plus élevée à l'aide de la touche (4) en pression 2. Le point de hauteur maximale est repéré automatiquement. La position de référence haute doit obligatoirement se situer en-dessous de ce point.

Quitter la position d'arrêt automatique avec l'aide de la touche de descente (5), si la hauteur de déplacement le permet, de 10 à 30 mm et programmer cette position par une pression de 2 sec. sur la touche latérale (6)

Remettre le curseur n° 1 en position OFF.

Eteindre l'appareil et avant de le rallumer appuyer alternativement les touches 4 et 5.

4.2 Réglages des curseurs / Mode d'utilisation

**Attention: Ces réglages relèvent de la sécurité!**

Les réglages par défaut peuvent varier d'un matériel à l'autre, ce pourquoi il est judicieux de noter les réglages d'origine. Eteindre l'appareil après les changements de positions des curseurs et avant la remise en service. Appuyer alternativement les touches 4 et 5 avant de le rallumer.

Fonctions des différents curseurs:

Curseur 1 = positions de référence, limitation du déplacement, suppression des pannes	(OFF = par défaut)
Curseur 2 = Atteindre les positions d'arrêt	MARCHE/ARRET (ON = par défaut)
Curseur 3 = Vitesse de déplacement 1	Valeur binaire 1 (OFF = par défaut)
Curseur 4 = Vitesse de déplacement 2	Valeur binaire 2 (OFF = par défaut)
Curseur 5 = Limite de charge 1	Valeur binaire 1 (OFF = par défaut)
Curseur 6 = Limite de charge 2	Valeur binaire 2 (OFF = par défaut)
Curseur 7 = pas de fonction actuellement	(OFF = par défaut)
Curseur 8 = pas de fonction actuellement	(OFF = par défaut)

Fonctions du curseur 1

Position OFF = programmation des références DESACTIVE / par défaut / en service

Position ON = programmation des positions de référence ACTIVE

Position ON + pression simultanée sur les touches 4 et 5 + bouton 1 en position ON = activation mode «SERVICE» (capteur vis à bille)

Fonctions du curseur 2

Position ON = atteindre les arrêts programmés en pression 2
Position OFF = atteindre un arrêt programmé en ignorant les autres en pression 2

Fonctions des curseurs 3 et 4 Vitesse

Curseurs 3 ON & 4 ON = 40 mm/sec
Curseurs 3 OFF & 4 ON = 60 mm/sec
Curseurs 3 ON & 4 OFF = 80 mm/sec
Curseurs 3 OFF & 4 OFF = 100 mm/sec (-25 % avec une charge de 110kg)

Fonctions des curseurs 5 et 6 Limites de poids

Curseur 5 ON & 6 ON = 40 %
Curseur 5 OFF & 6 ON = 60 %
Curseur 5 ON & 6 OFF = 80 % correspond à 110kg en valeur nominale
Curseur 5 OFF & 6 OFF = 100 % correspond à 130kg en valeur limite

Fonctions des curseurs 7 et 8 Libre

Pas de fonctions attribuées actuellement = OFF)

4.3 Mode Service (capteur de vis à bille)



Attention: Réglages et contrôles relevant de la sécurité !

Le mode «Service» est nécessaire pour le réglage et le contrôle du capteur de la vis à bille, ainsi que pour le déblocage du chariot (à partir du firmware version 6.x).

Afin d'optimiser le réglage, il faut décharger et démonter la plate-forme.

Déplacer le curseur **1** sur **ON**.

Eteignez le cablift pendant au moins 10 sec., ensuite tout en le remettant en marche, appuyez simultanément et pendant une durée de 10 sec. sur les touches **4** et **5**.

C'est dans le mode «Service» que se vérifie le bon fonctionnement du capteur de la vis à bille, et ceci par l'alternance des voyants vert/jaune/rouge sur le boîtier de commande lors d'un déplacement manuel en hauteur de 2-3 mm de la plate-forme.

Si le positionnement du capteur n'est pas en règle, procéder comme suit.

Contrôle du capteur

Relever lentement et manuellement la plate-forme ou le chariot.

Le voyant rouge doit s'allumer après 2-3 mm.

Si ceci n'était pas le cas, le capteur doit être déplacé vers le bas.

Relacher la plate-forme ou le chariot dès que le voyant rouge se rallume.

Après 1 mm au plus tôt, le voyant rouge doit s'éteindre.

Dans le cas où le voyant restait allumé, il faudrait décaler le capteur vers le haut.

Une fois le capteur en bonne position, quitter le mode «Service» en éteignant le cablift.



Réglage du capteur

Desserrer la vis sur du capteur de positionnement de la vis à bille, et faire coulisser l'ensemble d'après le besoin vers le haut ou le bas, puis resserrer la vis.

Procéder plusieurs fois au contrôle du capteur.

Eteindre l'appareil et appuyer alternativement sur les touches de montée/descente avant de le rallumer!

Si besoin monter une plate-forme.

Procéder au réglage des positions de référence basse et haute, afin de pouvoir accéder à la fonction de déplacement (voir chapitre 4.1). Eteindre l'appareil et appuyer alternativement sur les touches de montée/descente avant de le rallumer!

Déplacer le curseur **1** sur **OFF**.

Eteindre l'appareil et appuyer alternativement sur les touches de montée/descente avant de le rallumer!

4 Instructions de réglage et de mise en fonction

4.4 Résolution de problèmes et conseils

Cas de panne: chariot bloqué en position haute ou basse.

Important !

i **Surtout ne jamais démonter le mât lorsque le chariot s'est bloqué dans une des positions de fin de course, il se produit de très fortes résistances, toujours débloquer préalablement le chariot.**

Noter toujours les positions des connexions ou les polarités avant de retirer les câbles.

Solution 1:

Déconnecter les câbles moteur de la carte électronique ou du moteur. Déplacer le chariot jusqu'au milieu du mât en alimentant le moteur en 6-12V/5A directement et sans passer par la carte et en alternant les polarités.

Solution 2:

En mode service «capteur de vis à bille» et à partir du firmware 6.x, il y a possibilité de débloquent le chariot en appuyant simultanément sur les touches de programmation et celles de montée et de descente. Déplacer le chariot vers le milieu du mât.

Si aucune des deux opérations ne solutionnait le problème, un renvoi dans l'état vers le revendeur ou le fabricant s'avèrerait nécessaire.

Cas de panne: pas d'indications ou fonctions.

Vérifier la position du bouton-disjoncteur.

Le contrôle de charge se fait directement sur la commande par le clignotement alternatif des 3 voyants.

Procéder éventuellement à un redémarrage en éteignant pendant > 10 sec. puis en rallumant le cablift.

En cas de décharge totale de la batterie, une recharge **d'au moins 24 heures** est préconisée.

Les appareils avec batteries interchangeables ne montrent que l'état de charge et non l'opération de charge elle-même. La charge ou le dysfonctionnement n'est indiqué que sur l'appareil de recharge externe.

En cas d'indication de dysfonctionnement sur ce dernier pendant une durée > 30 sec., vérifier les 2 fusibles sur la batterie.

Les cablifts avec batteries interchangeables peuvent être mis en fonction en statique mais non en mobile pendant leur connexion à l'appareil de recharge.

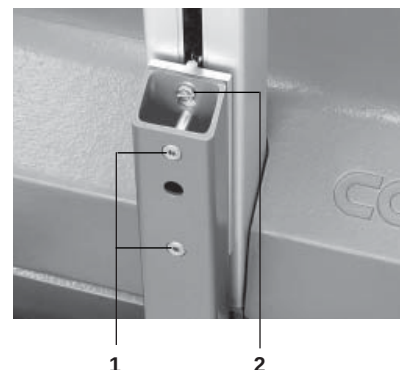
4.5 Changement de plate-forme

Desserrer et retirer les deux vis (1), faire coulisser la plate-forme vers le haut et la décrocher.

Utiliser pour cela la clé à six pans de 5 mm livrée avec le matériel.

Accrocher la nouvelle plate-forme aux vis (2) du support de l'axe de levage.

Remettre en place les deux vis (1), bien les resserrer.



4.6 Batterie interchangeable

Propriétés, documentation et charges:

i **Attention:**

Avant de retirer entièrement le couvercle du cablift désolidariser les câbles des connecteurs de la batterie.

Lors de la reconnexion, respecter obligatoirement les indications de polarités.

Pour une maintenance facilitée sur les appareils à batteries interchangeables, la batterie 24V - Réf. 8914917 ainsi que le chargeur modifié Réf. 8915130 sont préconisés.

Tous les réglages des appareils à batteries interchangeables sont identiques à ceux des versions standards.

A. Connexion des prises de courant de la batterie interchangeable

Identification / capacité du connecteur et de l'embase:

N = 0V/- / 20A, Couleur du câble du connecteur: noir / couleur du câble de la batterie: bleu

L = +24V / 20A, Couleur du câble du connecteur: rouge / couleur du câble de la batterie: brun

SL = Libre / NC, Pas d'utilisation

B. Chargeur-connecteurs 5,5x2,5x9mm et embases sur la batterie

Identification / capacité du connecteur et de l'embase:

Contact moyen = +29,5V / 3Amax, Couleur du câble du connecteur et de l'embase: rouge

Contact externe = 0V / 3Amax, Couleur du câble du connecteur et de l'embase: noir

C. Fusibles sur la batterie

Identification / capacité:

Fusible principal dans la connexion entre les batteries 12 V dans le porte-fusible de la carte électronique

Type automobile FKS 20A, couleur: jaune

Fusible circuit de charge en apport +24V sur l'embase dans le porte-fusible de la carte électronique

Type automobile FKS 3A, couleur: rose

Par la présente nous déclarons que l'appareil désigné ci-après est, de part sa conception et sa construction, conforme aux dispositions réglementaires sanitaires et de sécurité CE. Toute modification de cet appareil ou emploi autre que celui prévu par le fabricant sans autorisation écrite préalable rend cette déclaration caduque.

Dénomination de l'appareil: **cablift**
Type: **1x00/xRxx**

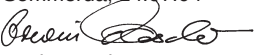
Réglementations et normes CE:

- | | |
|--|---|
| - CE-protection des matériels | 98/37/EG |
| - Sécurité des machines | EN ISO 12100-2:2003
EN 349 : 1993
EN 811 : 1996 |
| - Appareils de levage motorisés et mobiles et équipements apparentés | EN 1494 : 2000 |
| - CE - basse tension | 73/23/EWG |
| | EN 60204-1 : 1997 |
| - CE - compatibilité électromagnétique | 89/336/EWG |
| - Norme générique sur l'émission en environnement résidentiel, commercial et de l'industrie légère | EN 61000-6-3 : 2001 |
| - Norme générique d'immunité en environnement industrie | EN 61000-6-2 : 2001 |
| - Limitation pour les émissions de courant harmonique | EN 61000-3-2 : 2001 |
| - Limitations des fluctuations de tension et du flicker dans les réseaux à basse tension | EN 61000-3-3 : 1995 + A1 : 2001 |

Le fabricant soussigné:

cab Produkttechnik Sömmerda
Gesellschaft für Computer-
und Automationsbausteine mbH
99610 Sömmerda

Sömmerda, 14.07.04


Erwin Fascher
Directeur

1. GARANTIE

Le CABLIFT est garanti par la société cab pendant 12 mois (sauf pièces d'usure) à la date de livraison, facture faisant foi.

Cette garantie ouvre le droit exclusivement à un échange ou à une réparation sans que l'acheteur puisse réclamer d'indemnités pour quelque cause que ce soit (par exemple: dommage occasionné à d'autres matériels par cet appareil, catastrophes naturelles, dommages causés par le feu, l'inondation, l'orage...).

Cette garantie est valable uniquement dans la mesure où l'appareil est transporté, conservé et/ou utilisé dans des conditions normales.

2. CONDITIONS ET APPLICATIONS DE LA GARANTIE

Conditions de retour

- En cas de dégradation du matériel par le transporteur lors de l'expédition, le client devra avertir la société cab technologies sous 24 heures par document en accusé de réception, dans le cas contraire, le matériel dégradé ne pourra être remboursé.
- Aucun retour ne sera accepté si le CABLIFT n'est pas soigneusement emballé dans son emballage d'origine.
- Aucun retour ne sera accepté sans l'accord préalable de cab qui attribue alors un bon numéroté de retour émis par le service commercial.
- Les frais de retour liés à l'application de la garantie commerciale sont à la charge de l'expéditeur (port payé).

Exclusion de garantie / limite de responsabilité

N'entrent pas dans le cadre de la garantie les cas suivants (liste non-exhaustive):

- une intervention technique à effectuer et due à une cause liée au non-respect des normes d'installation et d'utilisation du matériel (l'utilisation et maintenance autres que spécifiées dans le guide de montage et d'utilisation livré avec l'appareil);
- utilisation de fournitures autres que celles prévues pour un fonctionnement correct, l'intégration de pièces non-conformes et/ou non-originales;
- les détériorations et défauts provoqués par l'usure naturelle ou par accident extérieur ou encore par une intervention technique d'un tiers;
- des modifications ont été apportées au matériel soit par l'acheteur lui-même, soit par des techniciens non agréés;
- pendant toute la durée de vie du produit, le client particulier dispose également de la possibilité d'application de la garantie contre les vices cachés comme prévue aux articles 1641 et suivants du code civil: en cas de vices cachés, l'acheteur devra apporter la preuve de défectuosité, décrire la nature du problème et les conditions d'utilisation de l'appareil ;

Dans tous les cas, la garantie cessera automatiquement si l'acheteur n'a pas satisfait à ses obligations contractuelles en matière de paiement.

Vérification et maintenance du cablift

La vérification du CABLIFT est soumise aux réglementations prévues par l'arrêté du 1er mars 2004 entré en vigueur le 31 mars 2005 qui assujétit les équipements de travail utilisés pour le levage de charges à des vérifications générales périodiques **tous les 6 mois** ainsi que lors de la première mise en service, la mise en service après toute opération de démontage et re-montage ou modification susceptible de mettre en cause la sécurité. La tenue à jour d'un carnet de maintenance est également obligatoire (à ne pas confondre avec le registre de sécurité prévu à l'art. L.620-6 du code du travail).

Ces contrôles sont à la charge et sous l'entière responsabilité du chef d'établissement dans lequel le CABLIFT est mis en service ou utilisé. Il lui incombe également de mettre à la disposition de la personne /société qu'il aura auparavant mandatée de la maintenance et de la vérification les documents nécessaires (entre autres le guide de montage et d'utilisation, la déclaration de conformité, les rapports des vérifications précédentes et le carnet de maintenance).

3. LITIGES

Toute commande adressée à la société cab par quelque moyen que ce soit implique l'acceptation sans réserve des conditions générales de vente ainsi que de la présente notification. Il appartient à chaque client de prendre connaissance des conditions générales de vente de la société cab avant de passer commande.

Les commandes sont soumises à la loi française. Les informations contractuelles sont présentées en langue française et les produits proposés à la vente sont conformes à la réglementation française et de l'U.E. Le cas échéant, il appartient au client étranger de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'utilisation du produit qu'il envisage de commander.

La responsabilité de la société cab ne saurait être engagée en cas de non-respect de la réglementation d'un pays étranger où le produit est livré.

Dans le cadre d'un litige opposant la société cab à toute personne morale ou physique, seule la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Saverne pourra être retenue.

Pour toute information, question ou réclamation, le client peut s'adresser au service commercial de la société cab (RSC Saverne B 391 194 115) par :

- email : info@cab-technologies.fr
- télécopie : +33 3 88 72 25 02
- téléphone (horaire d'ouverture légale): +33 3 88 72 25 01
- courrier à : cab technologies
Z.A. Nord Val de Moder
67350 Niedermodern - France

Je, soussigné

Chef de l'établissement /fonction

.....

.....

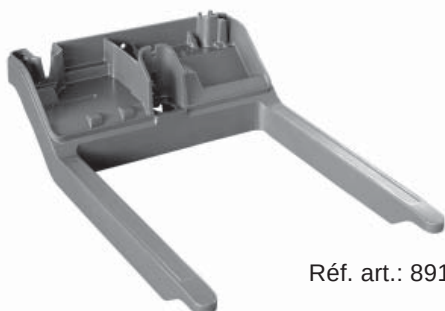
déclare avoir pris connaissance et accepter pleinement les conditions de garantie ci-consignées et de maintenance prévues par l'arrêté du 1er mars 2004 relatives aux appareils de levage dont fait partie le CABLIFT.

Date

Signature.....

7 Pièces détachées

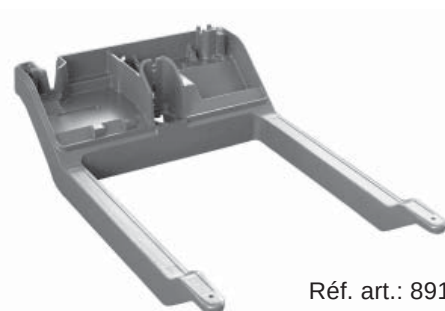
7.1 Liste des pièces détachées pour les articles 8914595/8914390/8914615/8914600/8914395/8914620



Réf. art.: 8913533.001



Réf. art.: 5905789.001



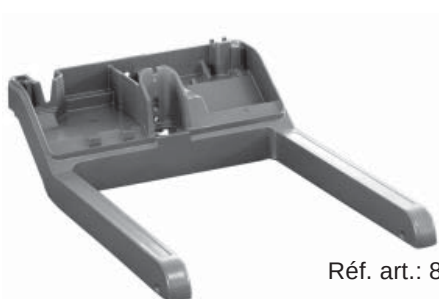
Réf. art.: 8914262.001



Réf. art.: 5906073.001



Réf. art.: 5902385.001



Réf. art.: 8914284.001



Réf. art.: 5906503.001

Réf. art.: 8914286.001



Réf. art.: 5903543.001



Réf. art.: 5902087.001



Réf. art.: 8913561.001



Réf. art.: 5905788.001



Réf. art.: 5902199.001



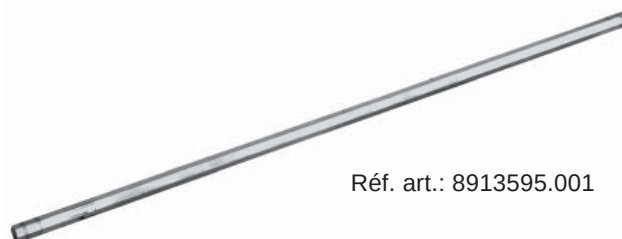
Réf. art.: 5900536.001



Réf. art.: 5904518.001



Réf. art.: 8914076.001



Réf. art.: 8913595.001



Réf. art.: 5902178.001



Réf. art.: 8915482.001



Réf. art.: 8914264.001



Réf. art.: 8913520.001



Réf. art.: 5901574.001



Réf. art.: 8914917.001



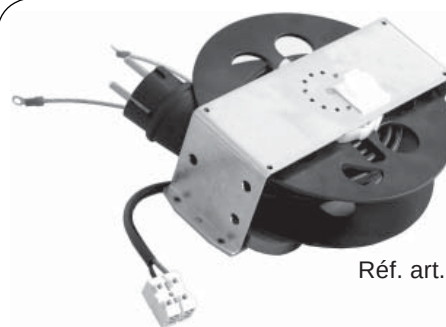
Réf. art.: 8914321.001



Réf. art.: 5902241.001



Réf. art.: 8914221.001



Réf. art.: 8914281.001



Réf. art.: 5903004.001



Réf. art.: 5902018.001



Réf. art.: 8914367.001



Réf. art.: 5901574.001



Réf. art.: 5917623.001



Réf. art.: 5902007.001



Réf. art.: 5903004.001



Réf. art.: 8913521.001



Réf. art.: 5902241.001



Réf. art.: 5903011.001



Réf. art.: 5903003.001



Réf. art.: 5916949.001



Réf. art.: 5917958.001
(version modifiée)



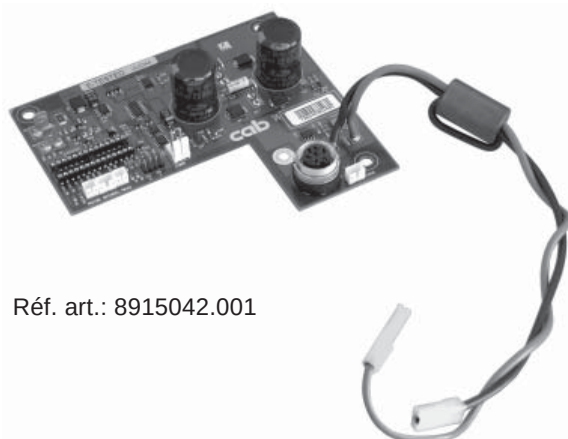
Réf. art.: 5901574.001



Réf. art.: 5903003.001



Réf. art.: 5900063.001



Réf. art.: 8915042.001



Réf. art.: 5900064.001



Réf. art.: 5900065.001



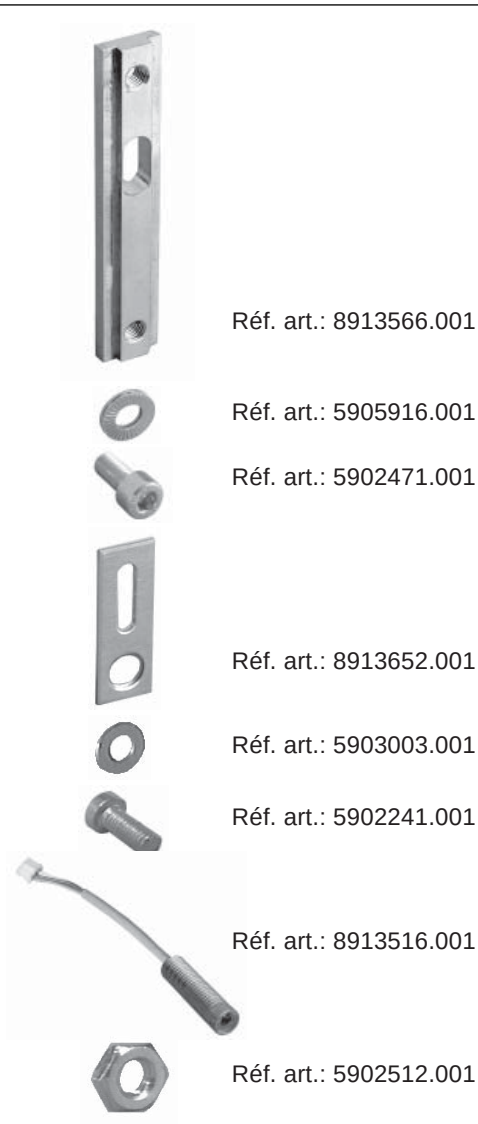
Réf. art.: 5902501.001



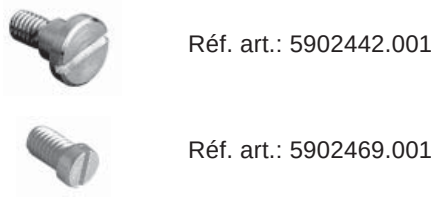
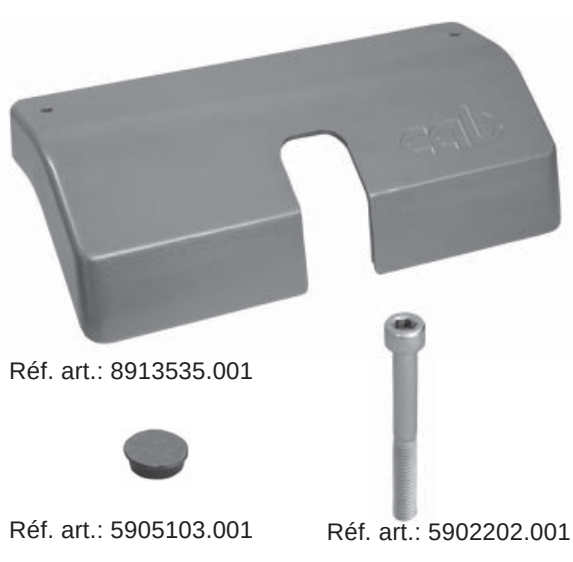
Réf. art.: 5902241.001



Réf. art.: 8913569.001



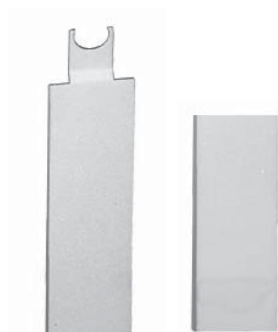
Modèle:	1000	1500	1750
Réf. art.	8914094.001	8913573.001	8915277.001





Réf. art.: 8914212.001

Réf. art.: 8915526.001



Réf. art.: 8913587.001



Réf. art.: 8914551.001

Réf. art.: 5904533.001



Réf. art.: 5902262.001



Réf. art.: 8913530.001



Réf. art.: 8914280.001



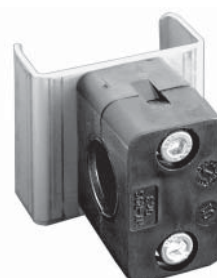
Réf. art.: 8914550.001



Réf. art.: 5902199.001



Réf. art.: 5902178.001



Réf. art.: 8914548.001



Réf. art.: 8913723.001



Réf. art.: 5909014.001

7 Pièces détachées

7.1 Liste des pièces détachées

Pos.	Réf. article	Désignation	Page	Pos.	Réf. article	Désignation	Page
1	5703678.001	Bande de sécurité jaune/noir		61	8915130.001	Chargeur de batterie	
2	5900063.001	Goujon de distance M4x5	17	62	8914076.001	Pédale	15
3	5900064.001	Goujon de distance M4x30	17	63	8914094.001	Mât 1000 complet	18
4	5900065.001	Goujon de distance M4x20	17	64	8914212.001	Boîtier de commande standard	19
5	5900536.001	Douille lisse épaulée d=17,5, D=22,2	15	65	8914219.001	Contrôleur	
6	5901574.001	Maintien de câble Ø 9,6 auto-collant	16-17	66	8914221.001	Buzzer complet	16
7	5902007.001	Vis DIN912-M3x6-8.8-galZn	17	67	8914223.001	Câble de jonction complet batterie-SA	
8	5902018.001	Vis DIN912-M3x16-8.8-galZn	16	68	8914262.001	Châssis 2	15
9	5902048.001	Vis DIN912-M4x8-8.8-galZn		69	8914264.001	Cache moteur	16
10	5902087.001	Vis tête fraisée DIN7991-M8x18-8.8	15	70	8914281.001	Réenrouleur câble d'alim. monté	16
11	5902178.001	Vis DIN912-M6x20-8.8-galZn	16-19	71	8914284.001	Châssis 3	15
12	5902199.001	Vis DIN912-M8x14-8.8-galZn	15-19	72	8914286.001	Axe	15
13	5902202.001	Vis DIN912-M6x55-8.8-galZn	18	73	8914367.001	Câble de jonction entrée alimentation	16
14	5902241.001	Vis DIN7984-M4x10-8.8-galZn	16-17	74	8914581.001	Eprom	
15	5902262.001	Vis DIN912-M6x18-8.8-galZn	19	75	8915042.001	Carte électronique	17
16	5902385.001	Vis DIN912-M10x18-8.8-galZn	15	76	8915277.001	Mât 1750 complet	18
17	5902442.001	Vis à tête plate DIN923-M6x5-5.8	18	77	8915282.001	Régulateur de charge 30V	
18	5902469.001	Vis à tête plate DIN920-M6x10-5.8	18	78	8915429.001	Rondelle de centrage pour 5917958	
19	5902471.001	Vis DIN912-M8x18-8.8-galZn		79	8915482.001	Moteur complet	16
20	5902489.001	Vis DIN7984-M4x8-8.8-galZn		80	8915526.001	Boîtier de commande 6 touches	19
21	5902501.001	Boulon DIN934-M4-8-galZn	17	81	9105097.001	Etiquette précaution rouge-blanc (mât)	
22	5902512.001	Boulon DIN439-B-M10-galZn	18	82	9105111.001	Autocollant cablift gris (mât)	
23	5903003.001	Rondelle DIN125-A4.3-galZn	17-18	83	8914076.001	Film caloripporteur	
24	5903004.001	Rondelle DIN125-A3.2-galZn	16-17	84	9109162.001	Carton d'emb. pliable 1000x650x1400	
25	5903011.001	Rondelle dentelée DIN6797-A4.317		85	9109163.001	Carton d'emb. pliable 90x90x650	
26	5903033.001	Rondelle DIN125-A4.3-CuZn-galNi					
27	5903543.001	Circlips DIN471-19x1,2	15				
28	5904513.001	Pointe fileté DIN913-M4x5-45H					
29	5904518.001	Pointe fileté DIN916-M5x5-45H-oxbr	15				
30	5905103.001	Pied caoutchouc 12,7x3,6 noir	18				
31	5905788.001	Roue directionnelle 125	15				
32	5905789.001	Roue directionnelle double 50	15				
33	5905916.001	Rondelle de sécurité	18				
34	5906073.001	Roue directionnelle 75	15				
35	5906503.001	Roue Ø80 B=25	15				
36	5909014.001	Clé à six pans 5 mm DIN911	19				
37	5916949.001	Disjoncteur thermique	17				
38	5917958.001	Disjoncteur thermique assisté					
39	5917623.001	Alimentation 24V 1.3A LDA30F-24	17				
40	8913516.001	Capteur de vis à bille complet	18				
41	8913520.001	Câble d'alimentation moteur complet	16				
42	8913521.001	Câble d'alimentation carte	17				
43	8913530.001	Couvercle	19				
44	8913531.001	Barre de direction, montée	19				
45	8913533.001	Châssis	15				
46	8913535.001	Couvercle	18				
47	8913561.001	Flasque	15				
48	8913566.001	Clavette rectangulaire	18				
49	8913569.001	Tôle de protection carte électronique	17				
50	8913573.001	Mât 1500 complet	18				
51	8913587.001	Bandes de recouvrement	19				
52	8913588.001	Clavette rectangulaire 2					
53	8913595.001	Tige profil hexagonal	15				
54	8913652.001	Tôle de capteur	18				
55	8913723.001	Vis P	19				
56	8913724.001	Vis G					
57	8913769.001	Coude monté					
58	8913854.001	Pince de maintien complète					
59	8914321.001	Collier de maintien batterie					
60	8914917.001	Batterie 24 V					

Feuille de maintenance pour vérifications générales périodiques concernant le cablift 110

N° série _____

Feuille N° _____

Remarques	Nom et entreprise du vérificateur
La vérification périodique a été effectuée. Le cablift 110 - présente des défauts¹⁾ - ne présente pas de défaut voir feuillet de contrôle joint¹⁾ N° _____	(date, signature)
La vérification périodique a été effectuée. Le cablift 110 - présente des défauts¹⁾ - ne présente pas de défaut voir feuillet de contrôle joint¹⁾ N° _____	(date, signature)
La vérification périodique a été effectuée. Le cablift 110 - présente des défauts¹⁾ - ne présente pas de défaut voir feuillet de contrôle joint¹⁾ N° _____	(date, signature)
La vérification périodique a été effectuée. Le cablift 110 - présente des défauts¹⁾ - ne présente pas de défaut voir feuillet de contrôle joint¹⁾ N° _____	(date, signature)
La vérification périodique a été effectuée. Le cablift 110 - présente des défauts¹⁾ - ne présente pas de défaut voir feuillet de contrôle joint¹⁾ N° _____	(date, signature)
A consigner: les opérations de maintenance effectuées en application des recommandations du fabricant de l'appareil ainsi que toute autre opération d'inspection, d'entretien, de réparation, de remplacement ou de modification effectuée sur l'appareil. Pour chaque opération sont indiqués la date, la périodicité et la nature des travaux, les noms des personnes et le cas échéant des entreprises les ayant effectués.	
1) rayer la mention inutile	

Feuille de maintenance pour vérifications générales périodiques concernant le cablift 110

N° série _____

Feuille N° _____

Remarques	Nom et entreprise du vérificateur
La vérification périodique a été effectuée. Le cablift 110 - présente des défauts¹⁾ - ne présente pas de défaut voir feuillet de contrôle joint¹⁾ N° _____	_____ (date, signature)
La vérification périodique a été effectuée. Le cablift 110 - présente des défauts¹⁾ - ne présente pas de défaut voir feuillet de contrôle joint¹⁾ N° _____	_____ (date, signature)
La vérification périodique a été effectuée. Le cablift 110 - présente des défauts¹⁾ - ne présente pas de défaut voir feuillet de contrôle joint¹⁾ N° _____	_____ (date, signature)
La vérification périodique a été effectuée. Le cablift 110 - présente des défauts¹⁾ - ne présente pas de défaut voir feuillet de contrôle joint¹⁾ N° _____	_____ (date, signature)
La vérification périodique a été effectuée. Le cablift 110 - présente des défauts¹⁾ - ne présente pas de défaut voir feuillet de contrôle joint¹⁾ N° _____	_____ (date, signature)
A consigner: les opérations de maintenance effectuées en application des recommandations du fabricant de l'appareil ainsi que toute autre opération d'inspection, d'entretien, de réparation, de remplacement ou de modification effectuée sur l'appareil. Pour chaque opération sont indiqués la date, la périodicité et la nature des travaux, les noms des personnes et le cas échéant des entreprises les ayant effectués.	
1) rayer la mention inutile	